



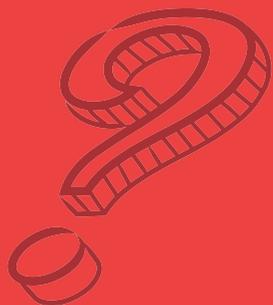
EXPOSITION PUBLIQUE DU PROJET DU

Plan directeur communal

AUX ARCHES DU GRAND PONT DU 3 AU 20 DÉCEMBRE 2014

• L a u s a n n e • •

Introduction



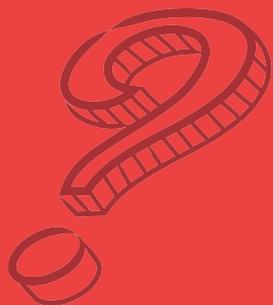
Qu'est-ce que le Plan directeur communal (PDCoM) ?

- Un Plan directeur communal (PDCoM), fixe les conditions de développement de la commune, soit les grandes lignes de l'aménagement du territoire, des développements urbanistiques, de l'environnement et ceux de la mobilité.
- La durée de vie d'un PDCoM est de 15 à 20 ans.
- Le premier PDCoM de Lausanne date de 1996.
- Plusieurs planifications s'appliquent sur le territoire de Lausanne : le Plan directeur cantonal, le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), les Schémas Directeurs. qui coordonnent urbanisation, transports et environnement.
- Le PDCoM est soumis à l'examen préalable des services cantonaux, puis à une consultation publique au printemps 2015, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Il sera ensuite soumis au Conseil communal pour adoption et au Conseil d'état pour approbation.

Cette exposition permet d'associer la population à la réflexion menée dans le développement de la ville.



Introduction



Genèse du plan

L'élaboration du Plan directeur communal s'est appuyée sur une structure politique et technique :

- *La Municipalité*
- *Un comité de pilotage*
- *Un groupe technique*
- *La commission consultative d'urbanisme et des transports, CCUT*
- *Le bureau du PDCoM*

Economie

- *La présence d'entreprises de renommée internationale, un tissu de PME diversifié, des savoir-faire scientifiques et techniques font de Lausanne une cité dynamique et fort attractive.*

Mobilité

- *Plus d'emplois, plus d'habitants... plus de besoins en mobilité: cette intensification exerce une pression accrue sur les réseaux de transports publics et individuels.*

Grands projets

- *Lausanne a lancé et participe à plusieurs grands projets urbains:*

Métamorphose:

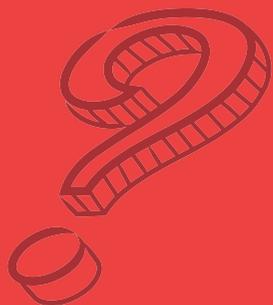
- *l'écoquartier des Plaines-du-Loup*
- *le secteur de la Tuilière*
- *Les Prés-de-Vidy*

Le projet Pôle-Gare

Vernand

Le pôle d'activités spécialisé du CHUV

Introduction



Le contexte lausannois

Démographie

- Après une période de décroissance la dynamique s'est inversée dès 1997.
- Aujourd'hui, Lausanne abrite 20 % de la population totale du canton de Vaud et plus de 50% des résidents de l'agglomération.
- 30'000 nouveaux habitants-emplois sont attendus d'ici 2030.

Economie

- La présence d'entreprises de renommée internationale, un tissu de PME diversifié, des savoir-faire scientifiques et techniques font de Lausanne une cité dynamique et fort attractive.

Mobilité

- Plus d'emplois, plus d'habitants... plus de besoins en mobilité: cette intensification exerce une pression accrue sur les réseaux de transports publics et individuels.

Grands projets

- Lausanne a lancé et participe à plusieurs grands projets urbains:

Métamorphose:

- l'écoquartier des Plaines-du-Loup
- le secteur de la Tuilière
- Les Prés-de-Vidy

Le projet Pôle-Gare

Vernand

Le pôle d'activités spécialisé du CHUV

Introduction



Comment se présente le PDCom?

Le territoire communal est diversifié et nécessite des interventions différenciées. Le PDCom découpe l'espace communal en secteurs selon leur fonction (centre ville, quartiers périphériques, etc.). Certains secteurs évolueront fortement, alors que d'autres changeront plus lentement. C'est le principe de la « différenciation territoriale ».

Présentation

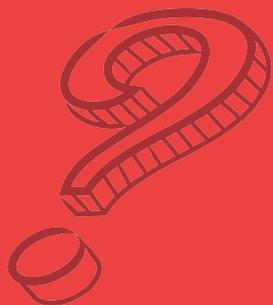
- **Cahier 1:** orientations stratégiques et projet de territoire
- **Cahier 2:** programmes d'actions
- **Annexe A:** diagnostic
- **Annexe B:** études spécifiques

Structure

- 4 objectifs, 80 principes et 190 mesures.



Introduction



Structure du PDCom?

Objectifs

- **Objectif 1:** *valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées...*
 - au centre-ville*
 - dans les quartiers (à l'exception du centre-ville)*
 - dans les territoires forains hors périmètre compact*
 - dans les sites de mutation urbaine*
- **Objectif 2:** *valoriser et accompagner la mutation du territoire par la prise en compte des enjeux...*
 - patrimoniaux*
 - environnementaux*
 - liés aux ressources souterraines*
 - liés au développement des infrastructures techniques*
- **Objectif 3:** *mettre en réseau le territoire par le renforcement des composantes naturelles et paysagères...*
 - sur l'ensemble de la commune*
 - dans les territoires forains*
 - dans les sites de valorisation paysagère*
- **Objectif 4:** *mettre en réseau le territoire par la poursuite d'une politique de mobilité durable...*
 - politique générale*
 - piétons*
 - vélos*
 - transports publics*
 - transports individuels motorisés*
 - stationnement*

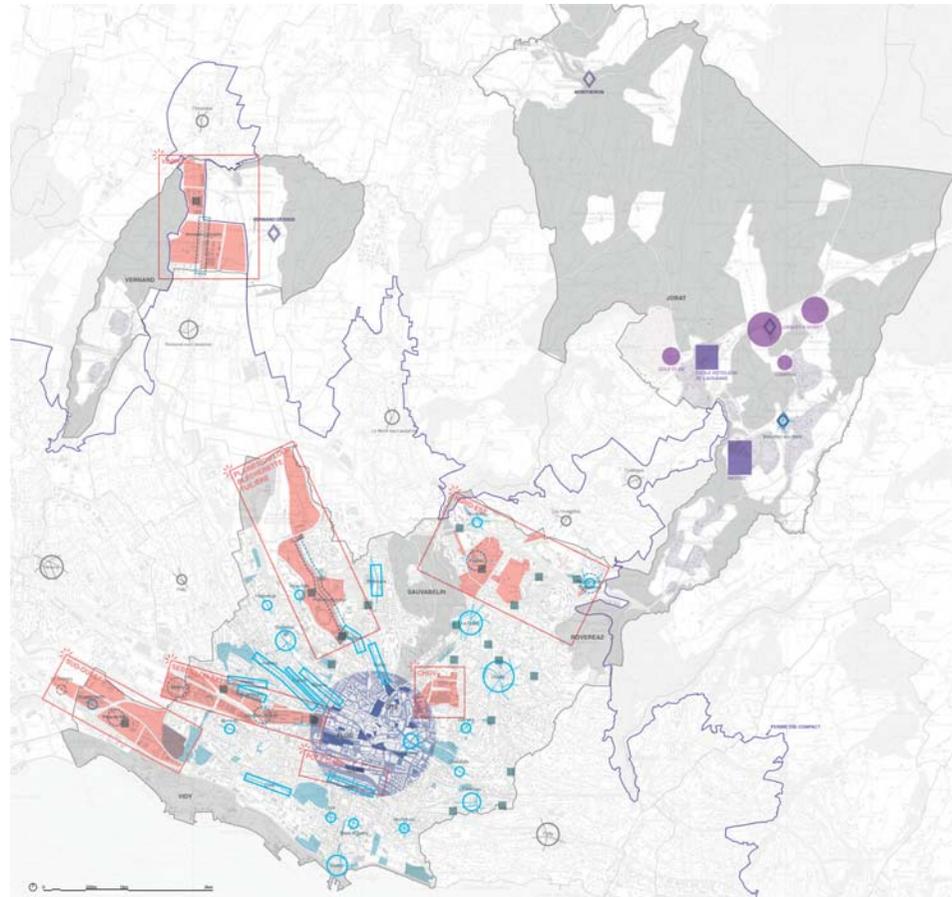
Urbanisation



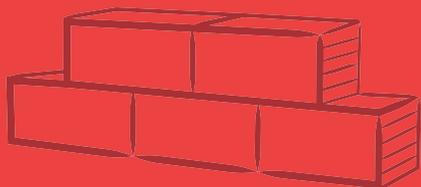
Objectif 1

Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

- Le PDCOM a pour objectif de concilier le développement de l'urbanisation et le renforcement de la qualité de vie à Lausanne.
- Le PDCOM découpe l'espace communal en secteurs selon leur fonction (centre-ville, quartiers périphériques, etc.).
- Certains secteurs seront appelés à évoluer fortement, alors que d'autres changeront plus lentement: c'est le principe de la «différenciation territoriale».



Urbanisation



Objectif 1

Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

- Deux types de territoires sont identifiés:

Territoires stables

- le centre-ville
- les quartiers (à l'exception du centre-ville et des sites majeurs de projets)
- les territoires forains hors périmètre compact.

Périmètres : quartiers non touchés par les grandes mutations urbaines.

Enjeux : renforcer le réseau de centralités, supports privilégiés de la mixité et de la cohésion sociale ; promouvoir une évolution harmonieuse du tissu bâti existant, et respecter l'identité particulière de chaque quartier, les espaces publics seront aussi requalifiés.

au centre-ville il s'agira de préserver un équilibre entre les développements des emplois et le maintien des logements.

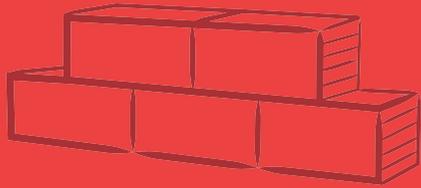
Sites majeurs de la mutation urbaine

- Sud-ouest (Maladière – Sablons – Prés-de-Vidy – Bourdonnette)
- Sébeillon – Sévelin
- Nord-est (Montolieu – Fourmi – Boveresses – Praz-Séchaud – Vennes)
- Plaines-du-Loup – Blécherette – Tuilière
- Vernand
- CHUV
- Pôle-Gare

Périmètres : territoires identifiés dotés d'un potentiel de développement à l'horizon 2030, accueil de 30'000 habitants / emplois

Caractéristiques : forte concentration d'enjeux et d'opportunités sur le territoire ; inadéquation entre territoire, accessibilité et occupation actuelle de l'espace ; déficits qualitatifs en termes de cadre de vie ; dynamique déjà amorcée de projets urbains d'envergure.

Urbanisation

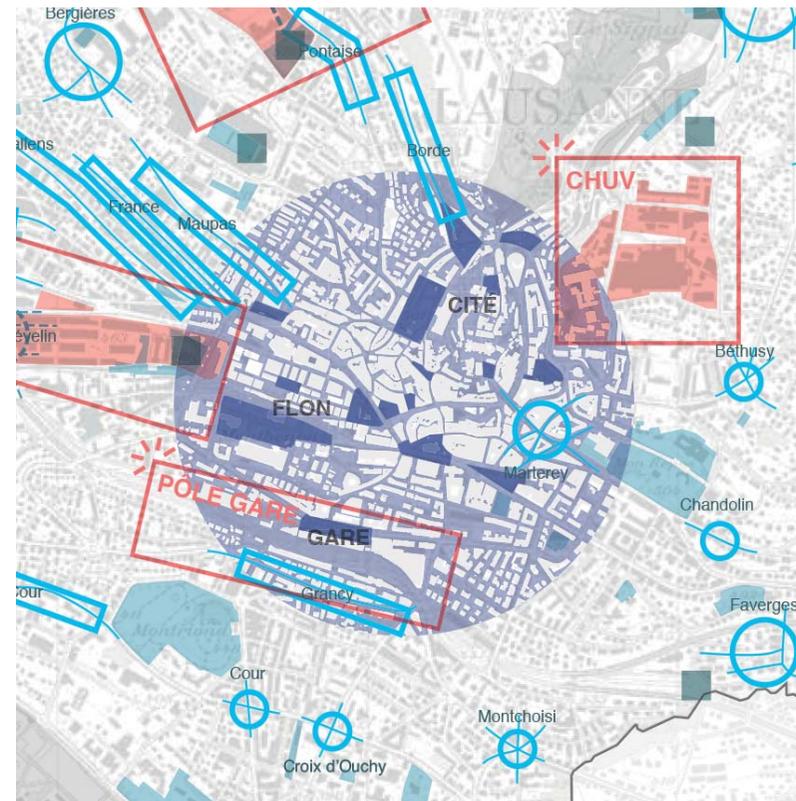


Objectif 1

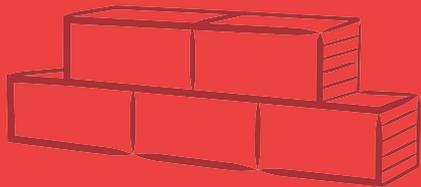
Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

... au centre-ville

- De part sa forte concentration d'emplois, il constitue le cœur économique de la ville.
- Quartier dynamique jeune et vivant, riche de son patrimoine, de son offre culturelle et de loisirs.
- **Le PDCOM:**
renforce les fonctions d'agglomération et son attractivité
maintient sa vocation également résidentielle.
met en valeur le patrimoine du centre historique, dans son périmètre élargi.



Urbanisation

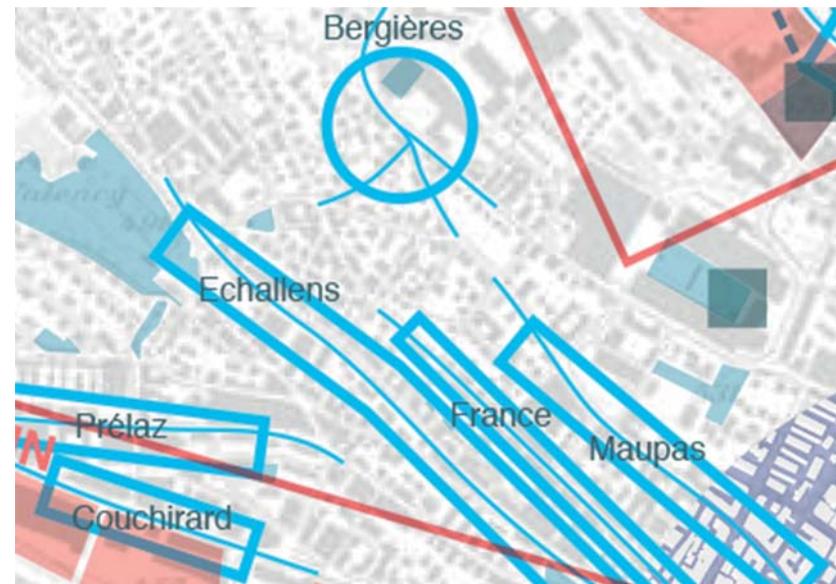


Objectif 1

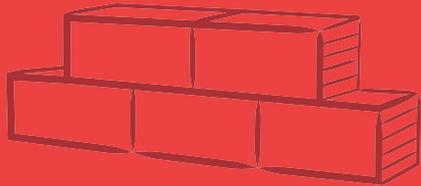
Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

... dans les quartiers (à l'exception du centre-ville)

- Ils vivent de profondes mutations, entre démolitions et reconstructions leur identité évolue.
- L'identité des quartiers est une composante essentielle du cadre de vie.
- Lieux de diversité, des centralités de quartiers jouent un rôle majeur dans l'armature urbaine.
- **Le PDCom:**
 - cadre leur évolution afin de respecter et valoriser leur identité.
 - renforce et crée de nouvelles centralités de quartier, lieux privilégiés de socialisation, d'activité et d'ancrage identitaire.
 - garantit une offre diversifiée et accessible de logements de qualité.
 - développe une vision partagée de la ville et de son évolution.



Urbanisation

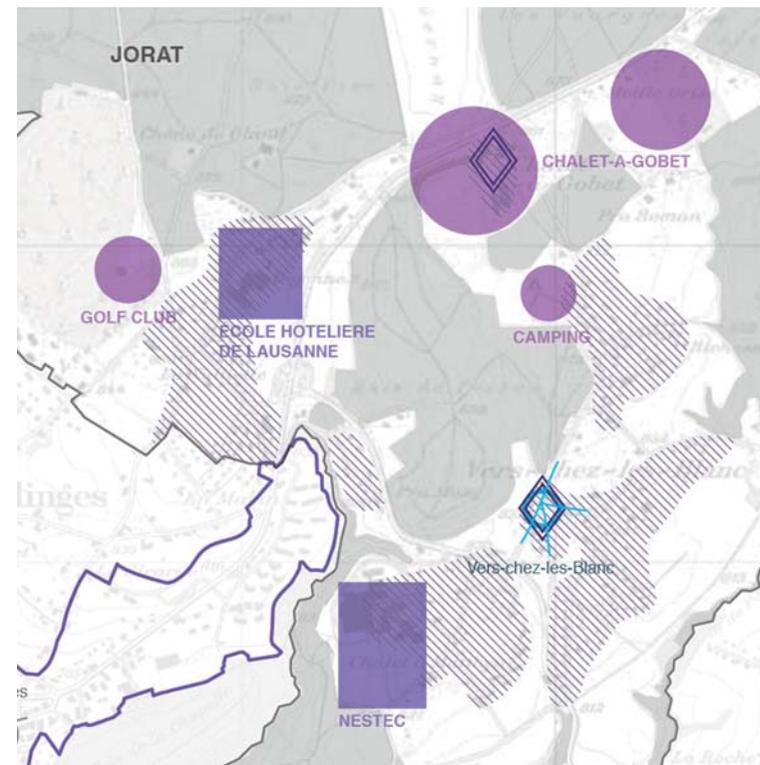


Objectif 1

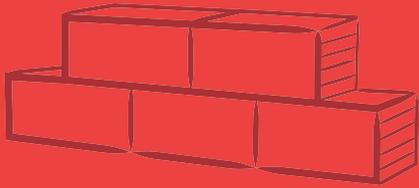
Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

... dans les territoires forains

- Les territoires forains accueillent 2 pôles d'excellence: l'EHL et Nestec.
- Leur développement doit se faire dans le respect des valeurs paysagères et naturelles.
- **Le PDCoM:**
valorise le tissu existant et cadre l'évolution de l'urbanisation conformément au PDCn et au PALM.
préserve et valorise les ressources économiques sportives et de loisirs.



Urbanisation



Objectif 1

Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

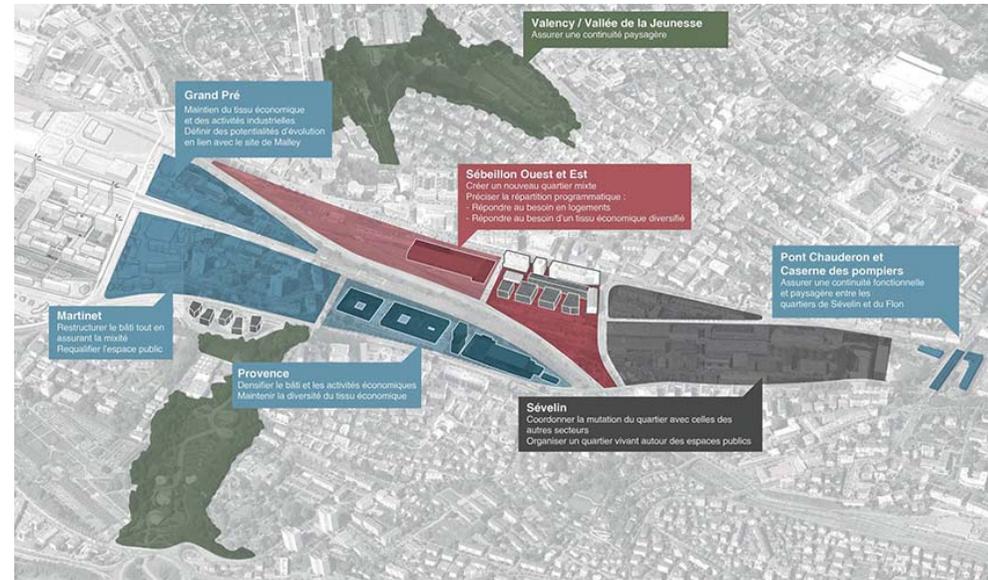
... dans les sites majeurs de mutation urbaine

Sébeillon - Sévelin

- **Le PDCoM:**

développe un quartier cohérent sur l'ensemble du site.

renforce les vocations actuelles (enseignement, culture, emplois) et diversification (logements, équipements, services).



Sud-Ouest (Maladière-Sablons-Prés-de-Vidy-Bourdonnette)

- **Le PDCoM:**

développe un quartier cohérent sur l'ensemble du site.

répond aux besoins de la ville en termes de logements et d'emplois de rang central.

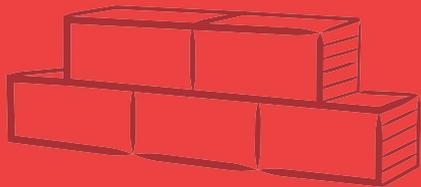
Plaines-du-Loup - Blécherette - Tuilière

- **Le PDCoM:**

met en oeuvre le PDL Plaines-du-Loup.

réorganise les infrastructures sportives sur le site de la Tuilière.

Urbanisation



Objectif 1

Valoriser et accompagner la mutation du territoire par des actions territoriales différenciées

... dans les sites majeurs de mutation urbaine

Nord-Est (Montolieu - Fourmi - Boveresses - Praz-Séchaud - Vennes)

- **Le PDCom:**

met en relation les différents secteurs.

densifie les secteurs situés à proximité du m2.



Vernand

- **Le PDCom:**

met en oeuvre le PDL intercommunal Lausanne - Vernand - Romanel.

Pôle Gare

- **Le PDCom:**

met en oeuvre le projet Pôle Gare.

CHUV

- **Le PDCom:**

met en oeuvre le PAC CHUV.

Patrimoine & Environnement



Objectif 2

Valoriser et accompagner la mutation du territoire par la prise en compte d'enjeux liés à:

Le patrimoine

- L'identité historique et les qualités du site de Lausanne doivent être préservées.
- La substance de l'identité des quartiers est une composante essentielle du cadre de vie.
- Une attention particulière sera portée au patrimoine immatériel (guet de la Cathédrale, Fête du Bois, etc.) et à un patrimoine « mineur », tel que cafés, commerces, salles de réunion, etc.

L'environnement

Le PDCom vise à prévenir et réduire les atteintes à l'environnement au sens large (nuisances sonores, pollution, gestion des déchets, intégrité des sols, protection contre les dangers technologiques ou naturels).

Les ressources souterraines

- Le PDCom intègre le sous-sol dans les planifications territoriales. Celui-ci contient des ressources (énergétiques, géothermiques, etc.) et offre un espace pour les infrastructures souterraines.

Le développement des infrastructures techniques

- Le PDCom promeut la réduction de l'empreinte énergétique de la ville en s'inspirant de la société à 2000 watts et de la planification énergétique 2050 de la Confédération.
- Il renforce la production énergétique issue de ressources renouvelables et locales, l'optimisation de la distribution de l'énergie.

Patrimoine & Environnement

Le sous-sol lausannois comme ressource durable (PDCom Deep City)

Les réflexions et les outils développés dans le cadre de la révision du Plan directeur communal (PDCom) ont permis de considérer le sous-sol dans une perspective de gestion intégrée des ressources.

Des opportunités

- Valorisation énergétique et des géomatériaux.

Des besoins de coordination

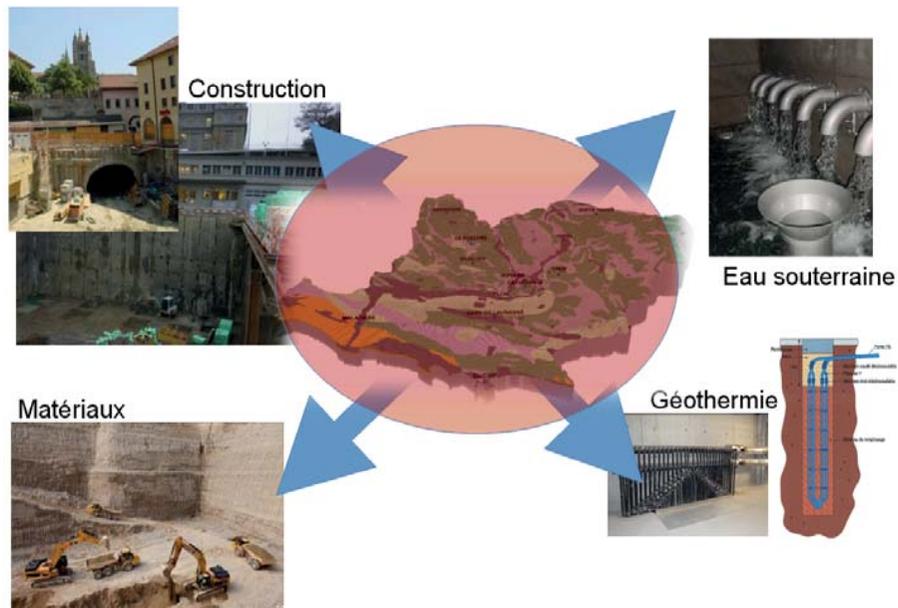
- Réservation des espaces souterrains pour les projets d'intérêt public.
- Vision urbanistique du sous-sol.

Des besoins de préservation

- Eau souterraines.
- Matériaux.
- Espaces.



Lausanne



Patrimoine & Environnement



Le sous-sol lausannois comme outil de planification (PDCoM Deep City)

Le PDCoM intègre le sous-sol dans les planifications territoriales. Celui-ci contient des ressources (énergétiques, géothermiques, etc.) et offre un espace pour les infrastructures souterraines.

- **Le PDCoM:**

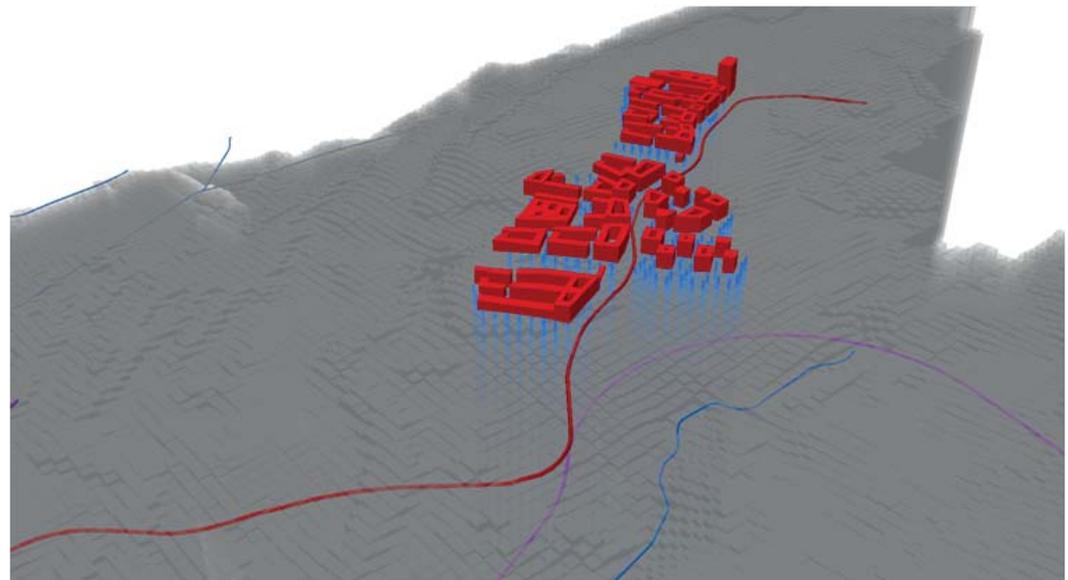
valorise les potentiels du sous-sol

intègre les 4 ressources souterraines dans les projets d'urbanisation et d'infrastructure

introduit une définition d'un cadre réglementaire pour l'utilisation du sous-sol

réserve l'espace souterrain pour garantir les projets d'intérêt public

permet l'utilisation des potentiels énergétiques du sous-sol (géothermie)



Développement de la géothermie aux Plaines-du-Loup et construction du m3

Nature & Paysage



La nature où que vous soyez...

Avec l'accroissement de la population et les grands projets planifiés, les espaces naturels et paysagers pourraient être menacés. Au vu des nombreux bienfaits que procurent ces espaces (social, écologique, paysager, de production, de protection, économique ou encore touristique) il est primordial de les intégrer à la planification.

Une ville verte pour un cadre de vie agréable

Conserver des espaces de nature en ville constitue un élément indispensable à la qualité de vie.

La ville comme support de la biodiversité

La création de ce « maillage vert » renforce la biodiversité en milieu urbain et permet de connecter les zones écologiques les plus importantes. Il participe aussi à la lutte contre les effets négatifs du changement climatique.

Mettre en scène le paysage lausannois

Le PDCom met en valeur le paysage identitaire de Lausanne et prévoit la création d'un réseau de promenades paysagères.

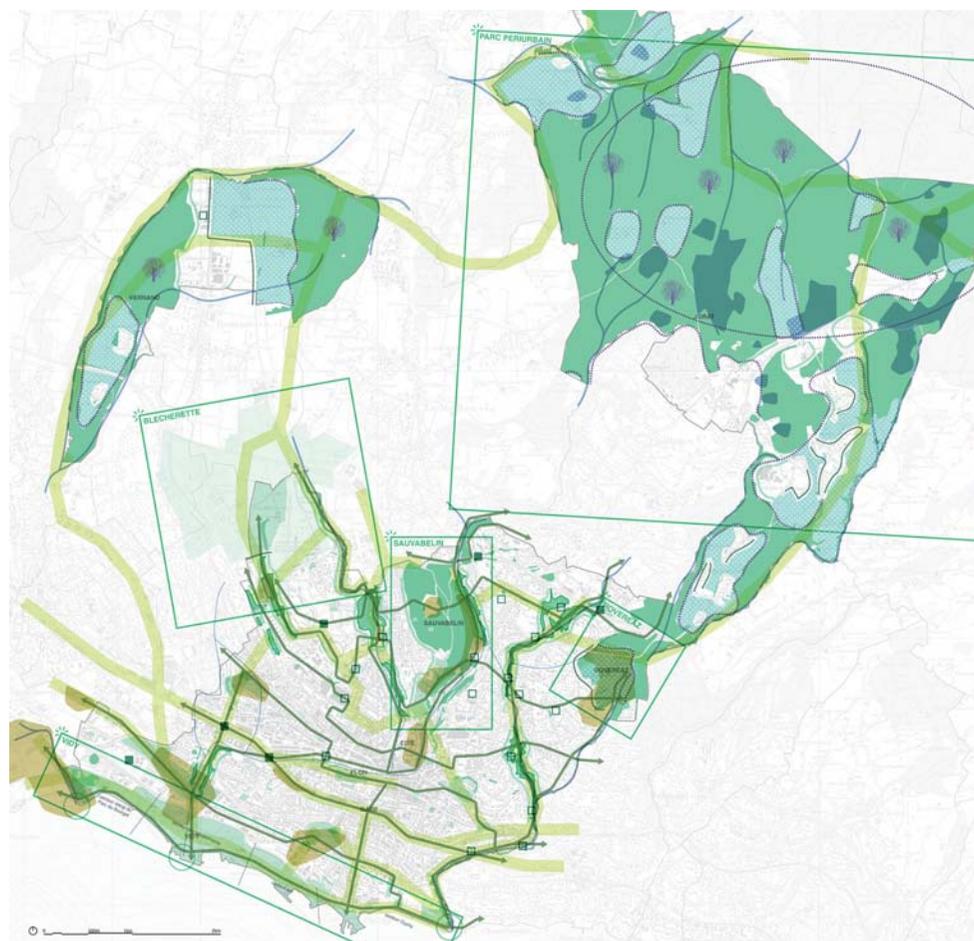
Nature & Paysage



Objectif 3

Mettre en réseau le territoire par le renforcement des composantes naturelles et paysagères

- La dotation des quartiers en espaces verts de proximité est importante.
- Les sites majeurs de mutation urbaine devront comprendre de nouveaux parcs.
- La présence de la nature au coeur de la ville, jardins, plantages, surfaces privées doit être valorisée.
- La mise en réseau des composantes vertes permet d'offrir des jardins, des parcs et des promenades de proximité.



Nature & Paysage

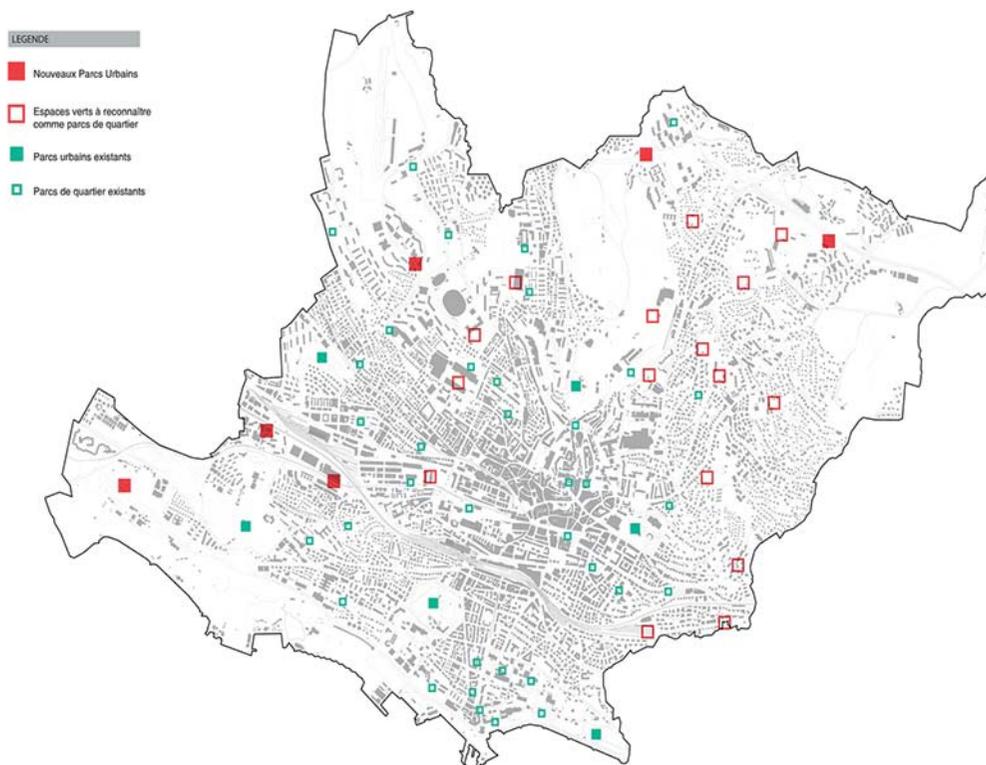


Objectif 3

Mettre en réseau le territoire par le renforcement des composantes naturelles et paysagères

... sur l'ensemble de la commune

- Ces composantes constituent une part importante de la qualité du cadre de vie à Lausanne.
- L'armature verte permet de renforcer la biodiversité en milieu urbain et de lutter contre les effets du changement climatique.
- **Le PDCOM:**
valorise les composantes naturelles et paysagère de la ville
encourage la création d'espaces verts et de délasserment
intègre les dimensions naturelles et paysagères dans les quartiers.



Nature & Paysage

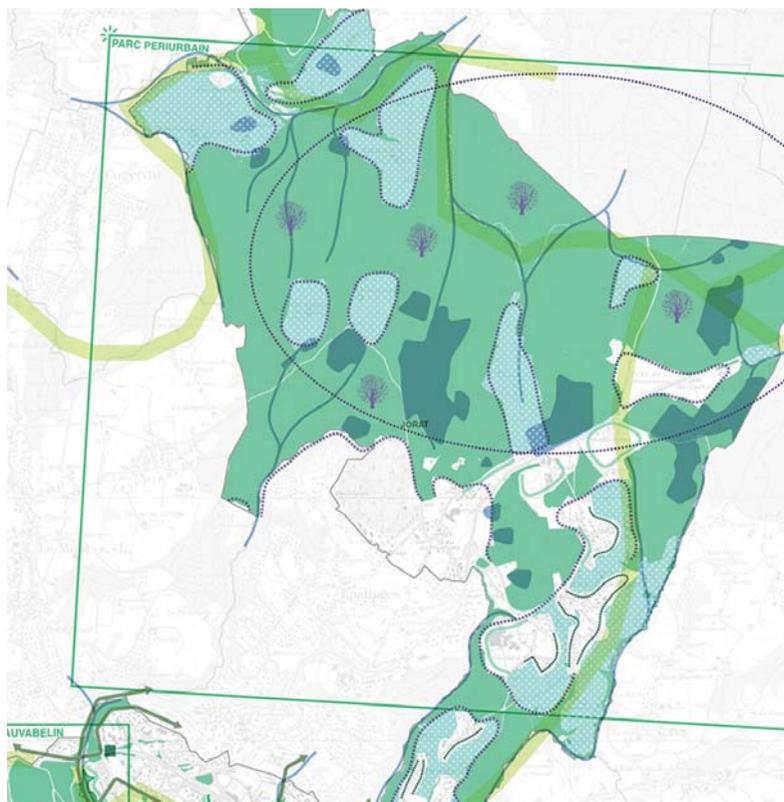


Objectif 3

Mettre en réseau le territoire par le renforcement des composantes naturelles et paysagères

... dans les territoires forains

- Ces territoires constituent une importante réserve de ressources pour la ville.
- Ces territoires sont reconnus pour leurs qualités paysagères uniques.
- **Le PDCOM:**
préserve l'intégrité paysagère et naturelle de ces territoires.
préserve et valorise les ressources énergétiques, nourricières et hydriques de ces territoires.



Nature & Paysage



Objectif 3

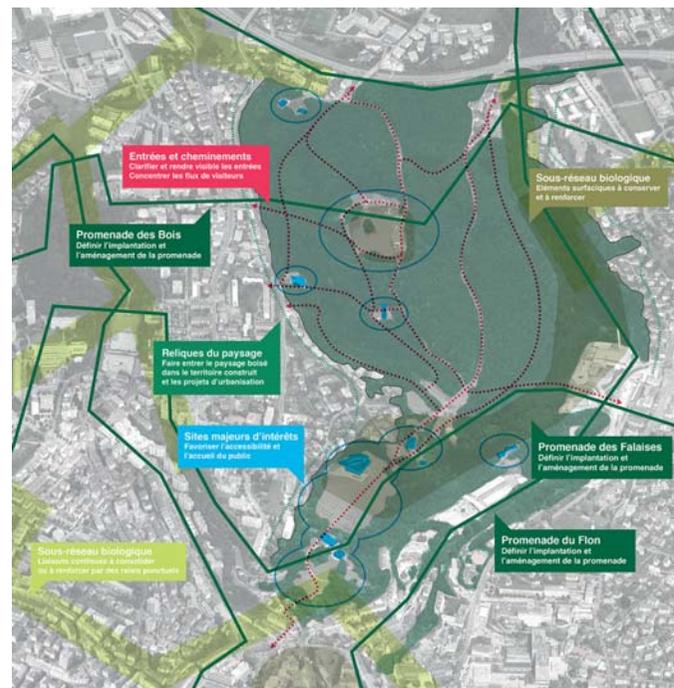
Mettre en réseau le territoire par le renforcement des composantes naturelles et paysagères

... dans les sites de valorisation paysagère

Sauvabelin

- **Le PDCOM:**

renforce cette destination de loisirs doux dans un milieu forestier.



Blécherette

- **Le PDCOM:**

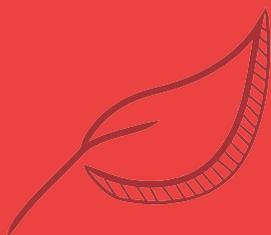
concilie les activités agricoles, la préservation d'espaces non-bâtis et le développement des activités de loisirs doux (Parc agricole récréatif et culturel, PARC).

Parc périurbain

- **Le PDCOM:**

confirme la création du parc naturel périurbain du Jorat.

Nature & Paysage



L a u s a n n e

Objectif 3

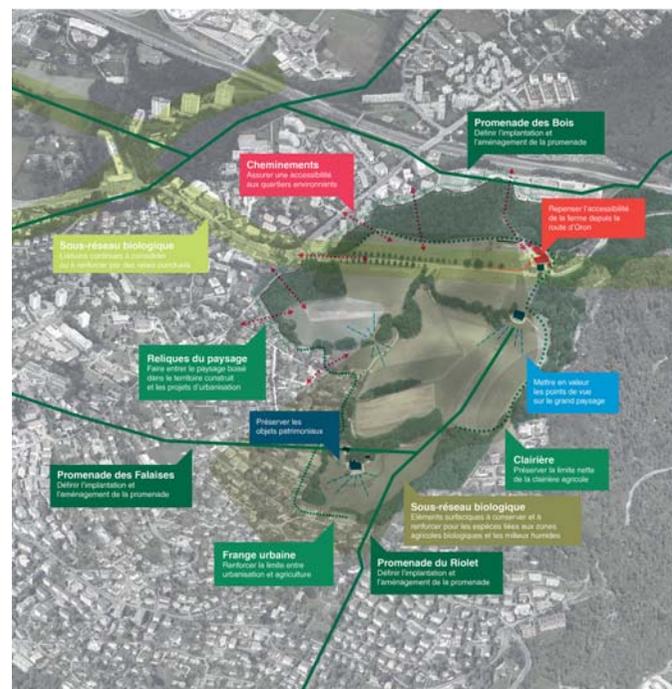
Mettre en réseau le territoire par le renforcement des composantes naturelles et paysagères

... dans les sites de valorisation paysagère

Rouvéraz

- **Le PDCOM:**

préserve les qualités paysagères existantes et la vocation agricole du site.
renforce les liens avec les quartiers adjacents.



Vidy

- **Le PDCOM:**

renforce les connections, ainsi que les composantes naturelles et paysagères.
protège les valeurs naturelles du parc Bourget

confirme la vocation événementielle, touristique et d'hébergement d'Ouchy.

renforce l'offre en équipement d'agglomération et d'attractivité du secteur de Bellerive

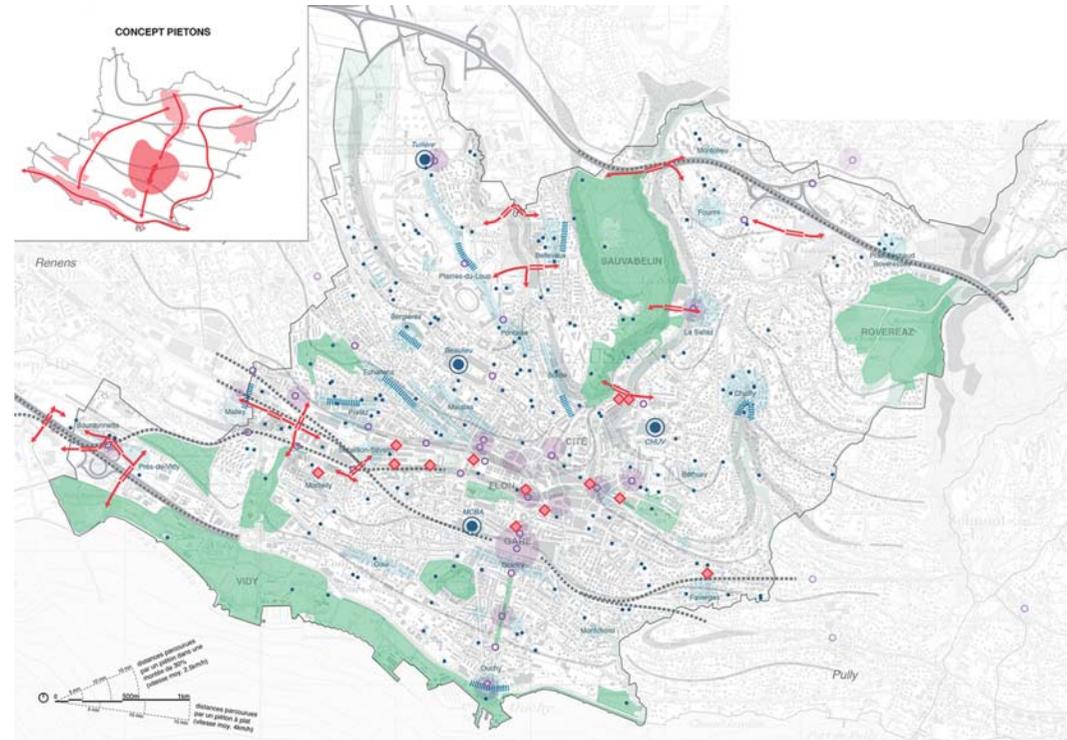
Mobilité



Objectif 4

Mettre en réseau le territoire par la poursuite d'une politique de mobilité durable
... piétons

- La marche est le moyen de déplacement le plus avantageux, flexible, bon pour la santé, ne générant aucune nuisance.
- **Le PDCOM:**
confirme la priorité de la marche à pied et complète le réseau par des aménagements (ascenseurs, passerelles, etc.)
porte une attention particulière aux interfaces de transports.
prend en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.



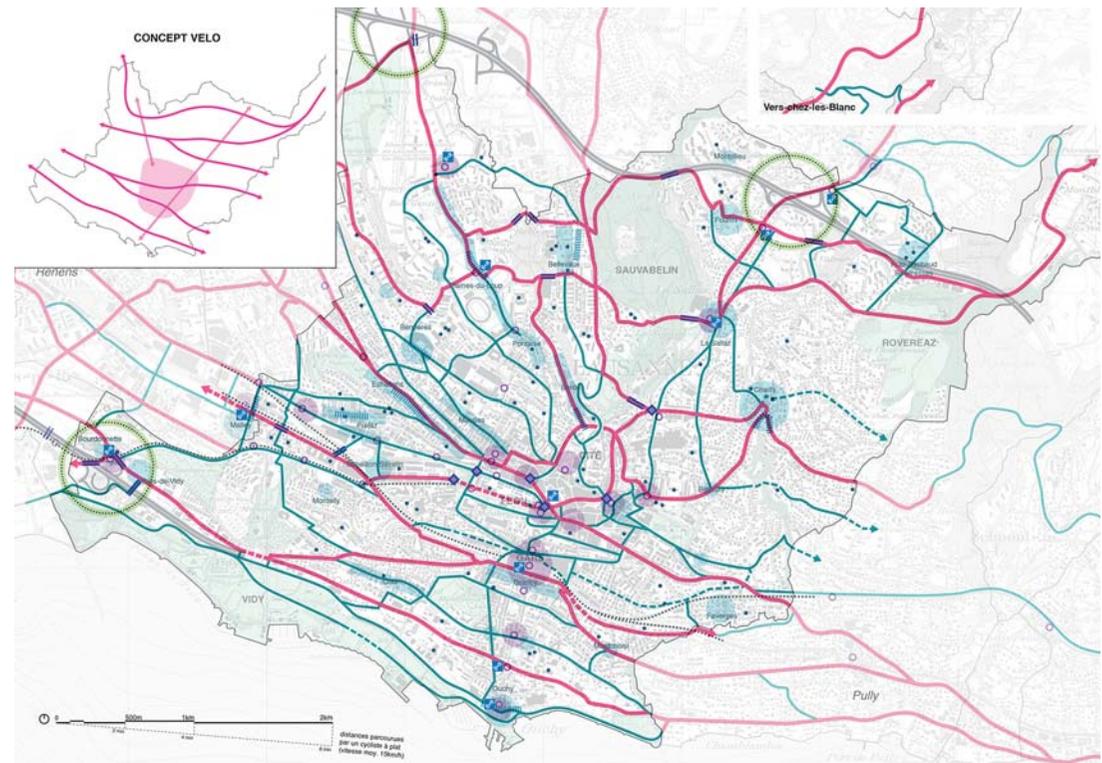
Mobilité



Objectif 4

Mettre en réseau le territoire par la poursuite d'une politique de mobilité durable ... vélos

- Le vélo partage de nombreux avantages avec la marche tout en permettant des vitesses de déplacement et des distances parcourues plus grandes.
- **Le PDCom:**
 - complète le réseau avec de nouveaux franchissements permettant aux cyclistes de s'affranchir de la topographie.
 - propose la mise en valeur d'axes horizontaux est-ouest, reliant le centre ville et les quartiers.
 - porte sur l'accroissement de l'offre en places de stationnement, dans les espaces publiques ou privés, gares, stations de métro, tramway, bus.



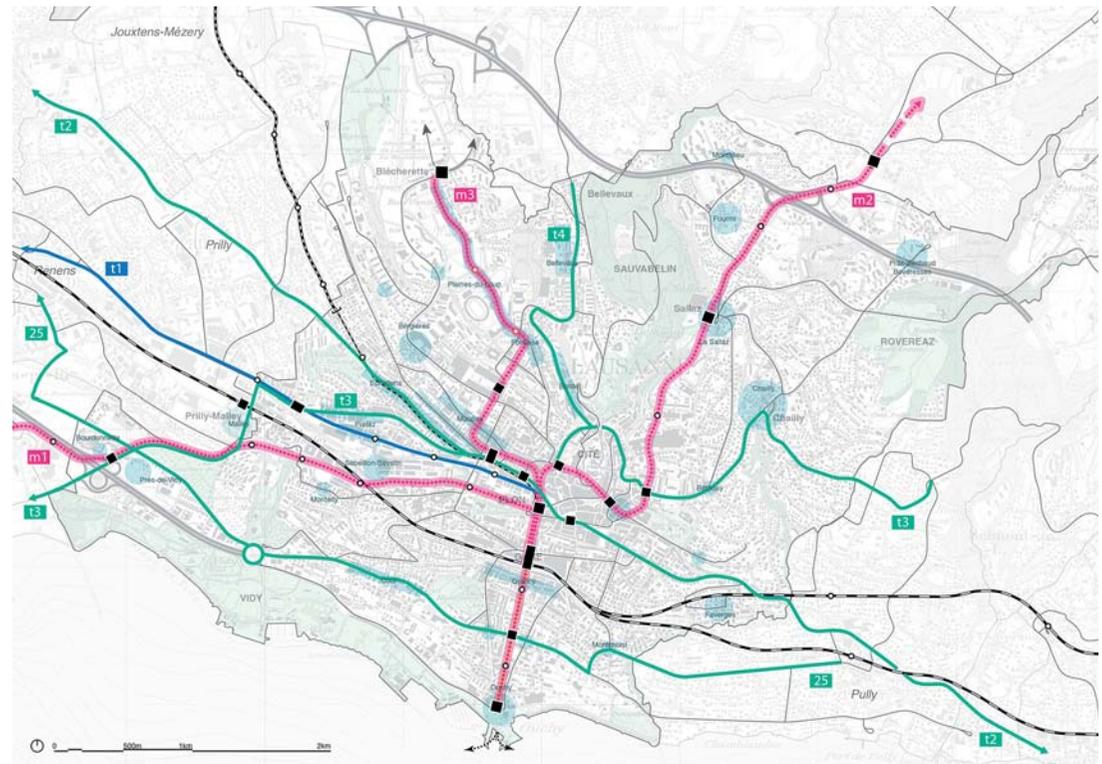
Mobilité



Objectif 4

Mettre en réseau le territoire par la poursuite d'une politique de mobilité durable ... transports publics

- Le développement des axes forts (métros, tramway, bus) répond aux besoins de mobilité en progression. Ces axes irriguent les zones de l'agglomération qui sont promises à la plus forte croissance du nombre d'emploi et d'habitants.
- A l'échelle locale l'adaptation de la desserte fine contribue à l'attractivité du réseau de TP
- **Le PDCOM:**
favorise la complémentarité entre TP, piétons et vélos, en améliorant les interfaces de transports.
prend en compte les besoins des PMR et la possibilité d'embarquer les vélos.



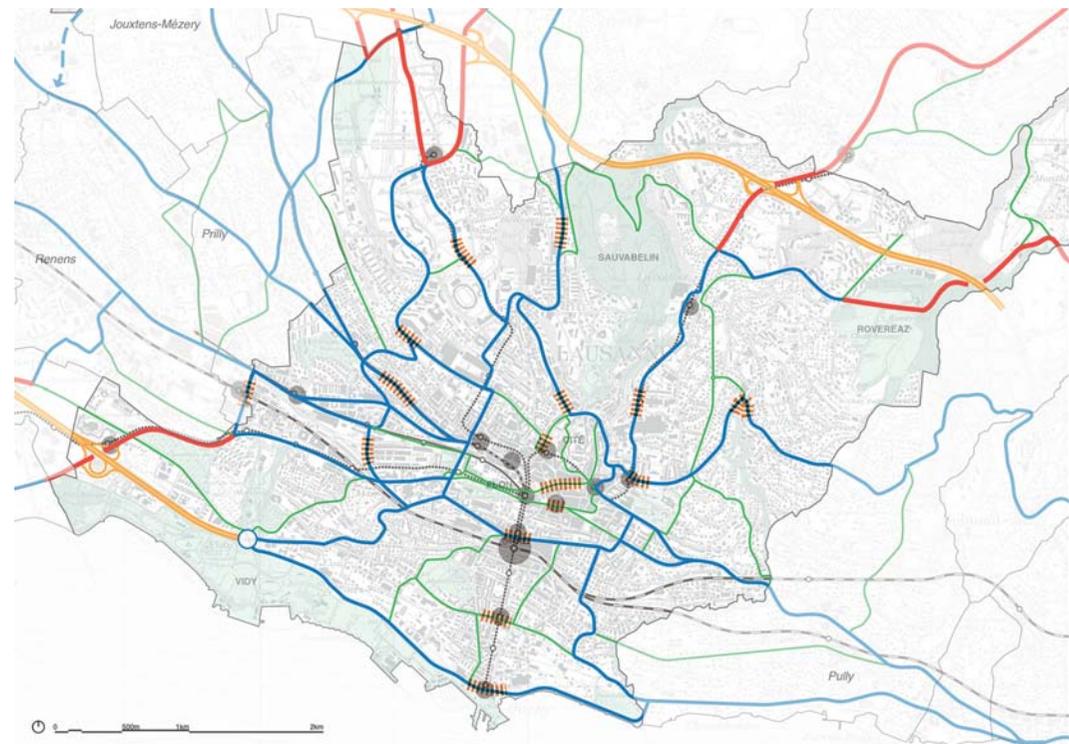
Mobilité



Objectif 4

**Mettre en réseau le territoire par la poursuite d'une politique de mobilité durable
... transports individuels motorisés**

- *Le centre-ville verra la place dévolue aux TIM se réduire au profit des TP et de la mobilité douce. Il ne s'agit pas de supprimer les TIM mais de les contenir à usage adéquat.*
- **Le PDCOM:**
 - visé à la maîtrise des flux pendulaires.*
 - visé à concentrer la circulation sur les axes principaux et d'éviter le transit par les quartiers.*
 - visé à la modération du trafic dans les quartiers et dans leurs centralités.*



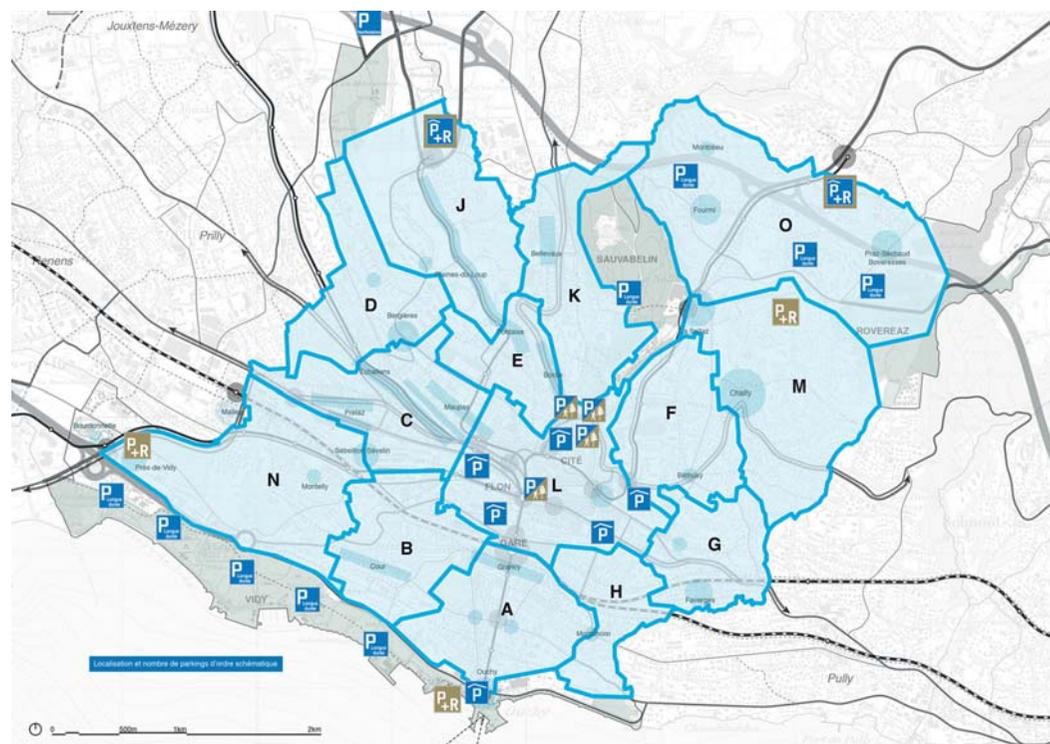
Mobilité



Objectif 4

Mettre en réseau le territoire par la poursuite d'une politique de mobilité durable ... stationnement

- La mutation de la ville nécessite un renforcement de la politique existante du stationnement
- L'offre et l'exploitation des places de stationnement sont un puissant levier pour agir sur les habitudes de déplacement.
- **Le PDCOM:**
 - tient compte des besoins de tous les usagers (résidents, visiteurs, pendulaires) et des autres mobilités (deux-roues).
 - assure l'accès aux grands parkings privés ouverts au public.
 - préconise la mise en place d'une politique de mobilité.
 - un nouveau parking pour les manifestations remplacera ceux existants autour de la Blécherette.





Merci de votre attention...

L a u s a n n e . . .